

## DEROULEMENT DE LA FORMATION ET ENJEUX

### LE PROGRAMME DE FORMATION

#### Compétences

- **Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul**  
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. Démarrer et s'arrêter. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. Utiliser la boîte de vitesses. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. Regarder autour de soi et avertir. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
- **Appréhender la route et circuler dans des conditions normales**  
Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. Adapter l'allure aux situations. Tourner à droite et à gauche en agglomération. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
- **Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**  
Évaluer et maintenir les distances de sécurité. Croiser, dépasser, être dépassé. Passer des virages et conduire en déclivité. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes. Savoir en tenir compte. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. Conduire à l'abord et dans la trajectoire.
- **Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique :**  
Suivre un itinéraire de manière autonome. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. Pratiquer l'éco-conduite.

- CCR Saint-Louis
- 50 rue Brison
- 42300 ROANNE
- SIRET 480 103 530 00014
- AGREMENT e 04 042 02670



#### HORAIRES DES COURS THEORIQUES

- Lundis : DE 14H 00 0 18H00
- Mardis : De 10h00 à 12h00 DE 14H 00 0 18H00
- Mercredis : De 10h00 à 12h00 DE 14H 00 0 18H00
- Jeudis : De 10h00 à 12h00 DE 14H 00 0 18H00
- Vendredis : De 10h00 à 12h00 DE 14H 00 0 18H00
- Samedis : De 10h00 à 12h00

#### HORAIRES COURS THEMES DE LA SECURITE ROUTIERE :

- Tous les deuxièmes mercredis de chaque mois de 13h à 18h.
- (48h avant le rendez vous, dans le cas où il n'y aurait pas de participant, cet horaire Sera réattribué à des heures de conduite)
- (Rendez vous : 50 rue Brison à CCR Saint Louis)
- **Les thèmes abordés sont les suivant :**
- Les thématiques traitées sont les suivantes (choisissez vos propres thématiques):
- - les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- - l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- - les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée ;
- - les usagers vulnérables ;
- - la pression sociale (publicité, travail ...);
- - la pression des pairs.
- - Alcool et stupéfiants, vitesse, défaut de port de la ceinture de sécurité ...
- Modalités spécifiques à l'enseignement aux formations 2 roues :
- - la pression sociale (publicité, travail ...);
- - la pression des pairs.
- Les dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Règlementation générale
- Porter secours
- Précautions nécessaires en quittant un véhicule
- Eléments mécaniques et autres éléments
- Equipements de sécurité du véhicule
- Utilisation du véhicule et respect de l'environnement
- Les thématiques traitées sont les suivantes (choisissez vos propres thématiques):

## ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante. Le programme de formation (voir au dos) se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage. Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

## L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (LE CODE)

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 17 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs. Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans et/ou pour 5 présentations à l'épreuve pratique.

### Accompagnement à l'épreuve théorique générale (ETG)

Lorsque l'élève est convoqué à l'épreuve théorique générale de l'examen du permis de conduire, il dispose de deux options pour se rendre sur le site de l'examen : se rendre sur place par ses propres moyens ;

ou choisir d'être accompagné par l'établissement., de bénéficier d'une préparation à cet examen avec un travail spécifique sur les points où vous êtes en difficultés. Dans ce cas, les frais d'accompagnement facturés par l'établissement s'élèvent à 45 euros TTC, la prestation incluant le transport de l'élève avec le véhicule de l'établissement sur le site de l'examen, ainsi que le retour

## L'EXAMEN PRATIQUE

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 18 ans ou 17 ans et demi si vous suivez l'AAC ; il faut avoir réussi l'examen du code.

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous devez faire : réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ; suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ; réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ; procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ; appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ; adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ; faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables. L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Voici la liste détaillée des connaissances et savoir-faire à restituer le jour de l'examen.

1. erreur simulateur à quel moment ? une fois continue, non permis de la simulation : rétroviseur, l'inspecteur ou le commandant de véhicule  
 2. la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de le restituer.  
 3. la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée.  
 2. la compétence est acquise.  
 Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualités variables.  
 3. la compétence est correctement et régulièrement restituée.  
 Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que celle était utile.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation				Autonomie constatée du risque			
	E	0	1	2	3	0	1	2
Connaître les règles de priorité								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers						0	0	0
Parler à la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
Sécurité au volant								
Conduite économique et respectueux de l'environnement								
Total général								

20 points minimum sur 31 possibles.

La courtoisie au volant et la conduite économique sont notées sur 1 point chacune.

Les aptitudes concernant l'autonomie et la prise de conscience des risques rapportent 3 points au maximum.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. L'évaluation et l'accompagnement pour la présentation à l'examen de conduite seront effectués par un enseignant de la conduite diplômé. Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable. En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum. En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.